

N°556

du 07
DECEMBRE
2012

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LA VOIX DE LA PAIX

L'importante visite d'Etat que le président Faure Gnassingbé a effectuée en Israël a été une occasion pour le chef d'Etat togolais de définir avec clairvoyance la position de la diplomatie de son pays dans le conflit israélo-palestinien.

Le Togo soutient la coexistence de deux Etats vivant en paix et se reconnaissant mutuellement. La seule voie pour parvenir à cette solution est de nature pacifique et à ce titre Faure Gnassingbé a condamné avec force le terrorisme qui menace non seulement Israël mais aussi toute l'Afrique.

S'agissant du statut d'Etat non membre observateur accordé par l'Assemblée générale des Nations Unies à l'Autorité palestinienne, Faure Gnassingbé a estimé que ce vote n'était pas de nature à faciliter une reprise des pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens, prévus par les accords d'Oslo. Le débat, la concertation et l'esprit de compromis doivent inspirer les négociateurs. plutôt que les affirmations unilatérales.

Quelques jours après l'accord de cessez-le-feu conclu avec le Hamas à Gaza sous les auspices de l'Egypte, le chef du gouvernement israélien M. Netanyahu a rappelé que son pays souhaitait parvenir à un accord définitif avec les Palestiniens garantissant une paix durable dans la région et la sécurité pour Israël. Cette position a été partagée par le Président togolais Faure qui a apporté la voix de la paix sur cette terre inspirée par tant de messages divins et qui cherche avec obstination et foi les chemins d'une coexistence harmonieuse et pacifique de tous les peuples qui l'habitent.



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 En respect au principe de la redevabilité mutuelle

Le Togo publie les comptes de l'aide extérieure reçue en 2011

** La Banque mondiale en tête des donateurs avec 82.656.022 dollars US.*

P.7 Face aux contraintes de financement

Le Togo prépare ses jeunes promoteurs



Signature d'un accord de prêt entre la BADEA et le Togo (Archives)

P.7 Sécurité/Avec la nouvelle campagne de marquage

Le contrôle du flux d'armes en voie d'efficacité

P.3 A rebaptiser Centre d'art et de culture

La restauration et la transformation de l'ancien Palais des Gouverneurs confirmées

P.4 Financement des besoins de l'Etat

Le projet de budget 2013 creuse un léger déficit de 12 milliards Cfa

** L'avant-projet adopté fixe le budget à 728,015 milliards de F CFA*



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

En respect au principe de la redevabilité mutuelle

Le Togo publie les comptes de l'aide extérieure reçue en 2011

* La Banque mondiale en tête des donateurs avec 82.656.022 dollars US.

Sylvestre D.

La redevabilité mutuelle veut que, à en croire Essobozou Awadé, Coordonnateur national du suivi de la Déclaration de Paris, le pays preneur dise comment les fonds reçus ont été utilisés et que le donateur puisse vérifier si son aide a été investie dans la direction convenue. De quoi juger du degré de bonne gouvernance dans le pays preneur, tant au niveau des gouvernants que du côté des ONG/associations et autres structures bénéficiant de l'appui de l'extérieur. Comme pour l'année 2010, le Togo a officialisé les comptes au titre de l'année 2011, au cours d'un atelier de validation du rapport sur l'aide publique au développement le 4 novembre dernier à Lomé. En 2006, le Togo adhéra, à cette fin, à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide où sont définis les principes et indicateurs de performance permettant de suivre les progrès réalisés en matière d'aide publique au développement. « La coordination et la gestion saine de l'aide afin d'en augmenter l'efficacité constitue, de nos jours, un véritable impératif. Dans le souci de rendre pérennes les progrès qu'enregistre le Togo, il convient de changer fondamentalement la manière de gérer nos ressources extérieures en mettant en place un mécanisme permettant un meilleur suivi de l'aide et promouvant la transparence », a souligné Komlavi Quashie, secrétaire général du ministère chargé de la Planification. Et dans la foulée de cette publication des comptes, les points focaux ont subi une formation pour mieux utiliser la Plateforme de gestion de l'aide (PGA).

Souvent, il arrive que des financements extérieurs au bénéfice des structures de la société civile échappent au pouvoir central. Les transactions étant faites, sans intermédiaire, entre le bailleur et l'association qui a soumis un projet ou un programme. Il arrive même que les représentants des bailleurs transportent l'argent du financement sur eux en traversant les frontières. En 2011, les auteurs du rapport signalent, en termes de difficultés rencontrées lors de la collecte des données, la lenteur et la réticence de certains acteurs à remplir et à transmettre les questionnaires qui leur sont soumis.

Pour le reste, en 2011, l'aide publique au développement reçue par le Togo s'évalue à 383.664.634 dollars US (178.450.094.566 francs Cfa) contre 366.493.081 dollars US (170.463.261.835 francs Cfa) pour l'année 2010. Soit une augmentation de 4,69% équivalent à 17.171.553 dollars US (7.986.832.731 francs Cfa). Cette aide se caractérise par la prédominance de dons (70% du total) par rapport aux prêts, de l'aide multilatérale (74% du total) par rapport à l'aide bilatérale (26%). L'appui aux cinq secteurs prioritaires



Signature d'un accord de prêt entre la BADEA et le Togo (Archives)

a absorbé 64% du total de l'aide (244.407.204 dollars US). Parmi les principaux donateurs figurent entre autres la Banque mondiale avec 82.656.022 dollars US (22,6%), le Système des Nations Unies avec 67.342.608 dollars US (18,4%), la CEDEAO avec 51.857.117 dollars US (14,2%), la Chine à travers Exim bank avec 41.727.313 dollars US (11,4%), la France avec 35.650.378 dollars US (9,7%), l'Union européenne avec 32.169.829 dollars US (8,8%), la Banque africaine de développement avec 21.635.245 dollars US (5,9%), le Fonds monétaire international avec 13.997.199 dollars US (3,8%), la Banque islamique de développement avec 10.364.009 dollars US (2,8%), les ONG internationales avec 8.813.482

dollars US (2,4%). Excepté la Banque mondiale et l'Union européenne qui ont décaissé une partie de leurs flux d'aide au travers des appuis budgétaires, la plus grande partie des flux ont été décaissés en appui à la mise en œuvre des projets.

Par comparaison, l'appui extérieur a augmenté de 65,78% par rapport à 2009 (231,43 millions de dollars US) et de 57,65% en 2008 (243,37 millions de dollars US). Il a triplé par rapport aux 123 millions de dollars US de 2007. Au sommet de l'Etat, il se dit que cela traduit la confiance retrouvée dans le partenariat avec les bailleurs de fonds.

En termes de dons, les principaux donateurs sont la Banque mondiale avec 82.656.022 dollars US (31%), l'AFD avec 34.105.295 dollars US

(13%), l'UE avec 32.169.829 dollars US (12%), le Fonds Mondial avec 23.480.788 dollars US (9%), la BAD avec 21.233.183 dollars US (8%), le PNUD avec 17.744.525 dollars US (7%), etc. En matière de politique économique, le recours aux dons a pour effet de réduire le déficit budgétaire et de ramener la dette à un seuil plus soutenable.

Quant aux prêts, ils ont représenté 30% du total de l'aide en 2011, en diminution de 23,20% par rapport à 2010. Les principaux donateurs sont la Chine à travers l'Exim Bank avec 35,8%, la BIDC 24,5%, le FMI 12%, la BID 8,9%, la BOAD 5,3%, la BADEA 4,6%, etc. Tous ces prêts ont été accordés généralement à des conditions avantageuses, avec un élément dons d'au moins 35% par rapport au taux du marché.

A rebaptiser Centre d'art et de culture

La restauration et la transformation de l'ancien Palais des Gouverneurs confirmées

On croise les doigts pour que cela se réalise quand on sait que le Togo a toutes les peines pour dérouler son budget d'investissement. Bien de raisons justifient cette contre-performance. Ce qui n'empêche pas de toujours programmer. A la lecture des dépenses d'investissement sur la ligne de la Présidence de la République, au titre du projet de budget 2013, on découvre que la bagatelle de deux milliards de francs Cfa sera destinée à restaurer et transformer l'ancien Palais des Gouverneurs en Centre d'art et de culture. Ce sera la confirmation de l'appel à candidature de maîtrise d'ouvrage lancé en début d'année par le Togo pour la rénovation et l'aménagement de ce palais situé en bord de mer.

Le Palais des Gouverneurs a été construit de 1898 à 1905 sous la direction technique de l'ingénieur des travaux allemand Furtkamp, suite à la décision du Gouverneur August Kohler – celui-là qui érigea Lomé en Capitale du Togo –, de bâtir un palais assez représentatif qui soit reconnaissable à une distance de mille kilomètres afin d'impressionner les bateaux. Ce bâtiment constitue un véritable chef-d'œuvre, distinct de

par sa "forme fonctionnelle" ou "forme performante". Il aspirait, à l'époque, à la recherche du prestige, à la démonstration de puissance et à la fierté de la colonie allemande. L'architecture dite «de la tête haute» rappelle au premier coup d'œil non seulement celle de la métropole dont elle reflète l'aura, mais elle rime aussi - fièrement - avec la cote de «la colonie allemande modèle» que constituait le Togo à l'époque. Pour la construction, les Allemands ont su faire preuve d'un savant alliage entre les matériaux locaux, les matériaux importés et la technologie allemande. Les briques rouges cuites, les barres en fer et en acier, le ciment, les planches en bois massif, les plaques, les tôles ondulées sont des principaux éléments constitutifs de cet ouvrage. Le bâtiment est surmonté de deux couronnes, l'une mâle portant le drapeau impérial face à l'océan, et l'autre femelle, pointée vers la ville et l'hinterland, traduction éloquente de tout un symbole, celui du dualisme de la vie mais beaucoup plus encore celui d'une présence confortable et dissuasive d'une part, du prestige, de la majesté, ou de la royauté, d'autre part, le tout matérialisant la fonction assignée à



cet édifice. Il contient un vaste patio, semblable à celui du Palais Toffa de Porto-Novo au Bénin. Il comprend également un souterrain aménagé à des fins stratégiques, et accessible par un mécanisme d'ascenseur. A l'époque glorieuse, l'entrée principale du bâtiment était ornée de deux impressionnantes défenses d'éléphant du Togo dont chacune mesurait plus de 2 mètres de hauteur. Le rez-de-chaussée a abrité des bureaux tandis que les appartements du gouverneur étaient situés à l'étage depuis sa date de construction jusqu'en 1914.

Après les Allemands, des transformations eurent lieu : à l'époque française, la véranda de

VERBATIM Par Eric J.

La nouvelle polémique

Le retour "trionphal" à Lomé de Faure Gnassingbé le samedi 1er décembre dernier en provenance de Tel-Aviv continue de faire des vagues au sein de l'opinion.

Le Président de la République était annoncé pour mort dans un hôpital israélien alors qu'il était en visite d'Etat avec plusieurs opérateurs économiques, hommes d'affaires, des journalistes et un nombre important de ministres et collaborateurs. Au même moment où il arpente les milieux diplomatiques et les symboles économiques et spirituels de l'Etat hébreu, l'on alertait le monde de son hospitalisation des suites des maladies en phase terminale. La plus impensable est la leucémie évolutive en phase finale qu'on lui a attribuée. Une maladie dont la majorité des symptômes est visible à l'œil nu dont surtout l'amaigrissement, le vomissement, l'enflure des gencives, la motricité difficile, etc. De retour à Lomé, les nombreuses populations sorties l'accueillir n'ont constaté aucune trace des symptômes cités. D'autant plus que le président a marché près d'un demi-kilomètre par deux reprises avant de regagner son domicile. Une véritable démonstration sur un parfait état de santé.

Après cette polémique dont les tenants et aboutissants ne sont connus de personne, il s'agit désormais de faire croire à l'opinion que le régime en place a suscité cette affaire pour donner une popularité à Faure. "C'est juste un moyen de ne pas reconnaître que le président n'est pas malade, qu'il se porte comme un charme." réplique-t-on dans les entourages du Chef de l'Etat.

Une nouvelle polémique... pour rien... plus tard.

Présidence de la République. Il se dresse au milieu d'une immense cours plantée d'arbres dont des Terminalia catapa centenaires. Reposant sur une fondation relevée, il est entouré de terrasse plantée, et flanqué de larges marches conduisant vers son intérieur. Avec ses belles et nombreuses arcades et les murs peints en blanc, la couleur verte des tuiles semble se joindre à la verdure de la végétation environnante pour souligner et chanter la splendeur de ce symbole historique unique. Le palais des gouverneurs est l'un des monuments emblématiques de la ville de Lomé.

Entre autres dépenses prévues pour la Présidence en 2013, la construction du hangar métallique au parking de la nouvelle résidence pour 40 millions, l'aménagement du bâtiment de l'ancien palais pour 30 millions, l'extension et réalisation d'espace vert à la nouvelle présidence pour 50 millions, la clôture de l'ancien palais de la Présidence de la République pour 100 millions, la mise en place d'un réseau pour connexion internet pour 50 millions, l'acquisition de matériels roulants pour 100 millions de francs Cfa... Des dépenses à supporter par les ressources internes du pays.

Financement des besoins de l'Etat

Le projet de budget 2013 creuse un léger déficit de 12 milliards Cfa

* L'avant-projet adopté fixe le budget à 728,015 milliards de F CFA

Jean Afolabi

Le gouvernement togolais a adopté, mercredi en deuxième lecture, l'avant-projet de budget gestion 2013 – légèrement déficitaire – qui porte les dépenses à 728,015 milliards de francs Cfa, en augmentation de 10,9% par rapport à 2012, indique-t-on de source officielle. Les prévisions de recettes se situent en effet à 716,4 milliards de francs, en hausse de 11,1% par rapport à 2012. Ce qui creuse un gap de près de 12 milliards de francs. Il est précisé que l'élaboration du projet de budget 2013 a tenu compte de l'évolution des agrégats macro-économiques du Togo sur les deux dernières années et des projections pour 2013.

Ainsi, le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel est prévu à 5,3% en 2013, contre 5,0% prévu finalement pour 2012. Le taux d'inflation est annoncé à 2,9% en 2013 contre 2,6% en 2012. La balance des paiements enregistrerait un solde excédentaire de 57,7 milliards de francs résultant d'un déficit courant de 75,4 milliards de francs et d'un excédent de flux nets de capitaux et des opérations financières de 133,1 milliards de francs. Le déficit courant s'établirait à 75,4 milliards de francs, en amélioration de 42,5 milliards par rapport à l'année 2012. Cette évolution serait induite notamment par l'amélioration de la balance commerciale et de la balance des revenus. Le solde du compte de capital et des opérations financières régresserait de 1,4 milliard de francs en ressortant à 133,1 milliards contre 134,5 milliards en 2012.

Pour financer le fonctionnement du pays, l'Etat compte sur environ 408,0 milliards de francs de ressources propres et sur des recettes extraordinaires. Ces ressources propres sont en augmentation de 19,7% tandis que les recettes extraordinaires seront en hausse de 2,1%. Parmi les ressources propres, il est attendu que l'administration des Douanes apporte 205 milliards de francs, contre une prévision de 170,1 milliards de francs en 2012, soit un accroissement de 20,3%. L'administration des Impôts devra, elle, y contribuer à hauteur de 157,1 milliards de francs, contre une prévision de 133,9 milliards en 2012, ce qui représente une hausse de 17,5%. Enfin, pour ce qui est des recettes non fiscales, le Trésor public doit apporter 45,9 milliards de francs en 2013, contre 37,0 milliards en 2012, en augmentation de 24,1%.

Les recettes extraordinaires attendues en 2013 s'élèvent à 308,4 milliards de francs, contre 303,5 milliards l'année précédente, soit une hausse de 2,1%. Ces recettes se décomposent en emprunts à hauteur de 27,4 milliards, en appuis budgétaires (14,3 milliards), en emprunts-projets



Wolanyo Amawuda, Directeur Général du Budget

pour 115,3 milliards de francs, en emprunts obligataires pour 35 milliards et en produits de privatisations à hauteur de 35 milliards de francs.

Ces rentrées de sous reprennent le chemin du retour en dépenses diverses. Essentiellement, les dépenses primaires se chiffrent à 324,5 milliards de francs en 2013, contre 294,0 milliards l'année précédente, soit un accroissement de 10,4%. Entre autres, il y a les dépenses de personnel à 127,2 milliards, en accroissement de 9,8%. Une hausse qu'on justifie, entre autres, par le déplaçonnement de la grille indiciaire, la poursuite de l'intégration des enseignants auxiliaires ayant accompli 5 ans de service et la révision de leur situation administrative, et la provision pour les recrutements sectoriels de l'enseignement et de la santé. Il y a les dépenses de matériel, à 88,7 milliards, en augmentation de 8,4% justifiée principalement par l'augmentation de la dotation des dépenses fiscales et de celle des dépenses d'eau et d'électricité.

L'Etat devra également intervenir, à hauteur de 108,6 milliards de francs – hausse de 12,8% – essentiellement pour l'augmentation des bourses et aides universitaires, l'augmentation des subventions aux produits pétroliers, et de l'indemnisation des expropriés. Au titre des intérêts sur la dette, il est

Au Bénin

Le gouvernement révisé à la baisse les prix des produits pétroliers

Le gouvernement béninois vient de réviser à la baisse les prix des produits pétroliers suite à l'évolution des cours du baril de brut et du dollar sur le marché international, indique un communiqué du ministère béninois de l'Industrie, du Commerce, des petites et moyennes entreprises, cité par Chine nouvelle. Selon ce communiqué, les nouveaux prix des produits

prévu une ardoise de 26,6 milliards de francs, en hausse de 53,4%, essentiellement pour les échéances à payer aux créanciers. Environ 293,1 milliards seront injectés en investissements, en légère hausse de 1,5% par rapport à 2012 due au faible taux d'exécution des dépenses d'investissement. Pour amortir la dette, intérieure et extérieure, l'Etat prévoit 83,7 milliards de francs, en augmentation de 53,0% pour poursuivre la réduction des arriérés sur dette intérieure et respecter les échéances vis-à-vis des créanciers. Enfin, les prévisions de recettes et des dépenses au titre des comptes spéciaux du Trésor s'élèvent à 1,9 milliard de francs, contre 2,5 milliards en 2012.

Techniquement, par rapport aux dépenses publiques, le projet de budget 2013 dégage un déficit prévisionnel de 320,0 milliards de francs. Ce déficit est financé par les ressources extraordinaires évaluées à 308,4 milliards de francs, dégageant ainsi un besoin de financement additionnel de 11,6 milliards, soit une baisse de 1,0% par rapport à 2012, à financer « par les partenaires au développement et des économies à effectuer sur certaines dépenses », affirme le gouvernement. Reste aux élus du peuple à donner leur avis favorable à ce projet dans le délai du 31 décembre prochain au plus tard.

pétroliers, valables dès le samedi 1er décembre, sont fixés comme suit: l'essence 580 FCFA le litre contre 600 FCFA actuellement, soit 20 FCFA par litre de baisse; le pétrole lampant 555 FCFA/L contre 580 FCFA actuellement, soit 25 FCFA par litre de baisse; le gasoil 625 FCFA/L contre 650 FCFA par litre actuellement, soit 25 FCFA par litre de baisse; le mélange à deux

Publication des Comptes nationaux 2007 et 2008

Bonne tenue des produits d'exportation du Togo

L'année 2008 a été marquée par la poursuite de l'envolée des cours mondiaux des principaux produits d'exportation du Togo. D'après la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale, la progression des cours du café s'est poursuivie pour la cinquième année consécutive. Le prix moyen du kilogramme de café est ressorti à 1 038,2 francs Cfa en 2008 contre 911,3 francs en 2007. Cette hausse des cours est essentiellement imputable au repli de l'offre mondiale, consécutif à la baisse des exportations du Brésil et du Vietnam.

Les cours du cacao ont également poursuivi leur tendance haussière en s'établissant en moyenne annuelle à 1 157,2 francs le kilogramme contre 935,9 francs en 2007. Cette augmentation de 23,6% est principalement imputable aux

perturbations enregistrées dans le fonctionnement de la filière en Côte d'Ivoire. Celles-ci ont accru les craintes d'une baisse de l'offre mondiale, ainsi que les mouvements spéculatifs.

Les prix du coton se sont également orientés à la hausse. En moyenne annuelle, ils sont passés de 628,4 francs le kilogramme en 2007 à 658,7 francs en 2008. Cette évolution est induite par la perspective d'une baisse de la production aux Etats-Unis, au Brésil et en Turquie. La bonne tenue des cours du coton, notamment pendant les huit premiers mois de l'année, serait également imputable aux prévisions d'une forte augmentation de la demande que ne pourrait satisfaire l'offre, du fait de la concurrence d'autres produits, tels que le soja et les céréales.

Le prix du phosphate est passé à un nouveau palier à l'instar de la flambée des cours des matières premières. Par exemple, à la bourse de Casablanca, le prix FOB (Free on Board) de la tonne de phosphate qui a varié de 41 à 49 dollars en 2007, est passé à 175 voire 205 dollars au début de l'année 2008. Il en est de même pour les engrais, dont les cours sont passés du simple au double en un an. Le renchérissement du phosphate en 2008 est lié à l'augmentation croissante et soutenue de la demande d'engrais pour accroître la production agricole. La hausse de la demande mondiale de produits agricoles est induite par l'accroissement de la population surtout en Chine et en Inde, et par les besoins de production de biocarburants.

Réorganisation du secteur des assurances

L'autorité vise des projets financièrement viables et solides

Les compagnies d'assurances au Togo sont confrontées au trop faible encaissement, ce qui freine leur développement, affirme-t-on au ministère de l'Economie et des finances. En plus, ces compagnies souffrent de la mauvaise image auprès de la population, du fait de l'inefficacité des services proposés aux clients particuliers. Le marché des assurances vie, a expliqué le ministre Adjé Otèth Ayassor des Finances, est principalement porté par les assurances collectives souscrites par les entreprises à destination de leurs salariés. Les

produits individuels, notamment l'épargne, restent sous utilisés. Elles manquent de ressources humaines qualifiées en assurance et d'études statistiques pour élargir leurs offres afin de toucher un public plus large.

Dans le cadre d'une stratégie de développement du secteur financier togolais, l'autorité envisage de durcir les conditions d'agrément pour ne faire entrer que des acteurs porteurs de projets financièrement viables et solides. Il s'agira ensuite de renforcer les compétences des acteurs du

marché. Et, enfin, de renforcer le cadre légal, et la direction nationale des assurances en ressources humaines, et d'assainir le secteur.

En rappel, le marché togolais des assurances fait partie du Traité de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima) créé le 10 juillet 1992 à Yaoundé, au Cameroun. Il regroupe les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) et ceux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

Besoins de liquidités bancaires

Plus de 111 milliards Cfa injectés dans les banques du Togo sur 28 jours

Les banques et établissements de crédits du Togo se fait attribuer, valeur 20 novembre 2012, des liquidités d'un montant de 52,100 milliards de francs Cfa. L'opération entre dans le cadre des adjudications hebdomadaires de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) qui portent sur un total de 527,509 milliards de francs. Elle arrive à échéance le 26 novembre 2012, d'après la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 3,0011% et

3,0576%.

Un total de 38 établissements de crédit provenant des 8 places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) a participé à l'opération. Outre ceux du Togo, les établissements de crédit du Bénin ont décroché 159,000 milliards de francs, suivis de ceux du Burkina Faso pour 120,300 milliards de francs et du Mali pour 68,900 milliards de francs. Les banques de la Côte d'Ivoire ont réussi à se faire attribuer 44,976 milliards de francs et celles du Sénégal 40,130 milliards

de francs. Les établissements de crédits du Niger et de la Guinée-Bissau s'en sont sortis respectivement avec 31,700 milliards et 10,403 milliards de francs.

Par ailleurs, la Banque centrale a procédé, valeur 13 novembre 2012, à l'injection de 59,734 milliards de francs dans le circuit bancaire togolais sur une période de 28 jours. Elle participait à un total de 432,414 milliards de francs pour l'ensemble de l'Union monétaire ouest africaine. L'opération a enregistré la participation de 28 établissements de crédit des sept des huit places de l'Union. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 3,0075% et 3,1167%.

Les banques et établissements de crédit du Bénin s'en sont encore sortis avec 118,000 milliards de francs. Suivis de ceux du Burkina Faso pour 90,000 milliards de francs, du Sénégal pour 75,480 milliards de francs et du Togo. Viennent ensuite la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. La Guinée-Bissau n'a pas participé à l'opération.

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

Puma et la FTF raffermissent leur partenariat

Équipementier de l'Équipe nationale du Togo depuis 2006, la firme Puma et la Fédération Togolaise de Football vont poursuivre leur partenariat pour les années à venir. C'est ce qui ressort de la visite qu'a effectué le président Gabriel Améyi au siège de Puma à Herzogenaurach en Bavière en Allemagne le 3 décembre dernier.

Qualifié pour la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013, le Togo peut toujours compter sur son équipementier qui entend lui apporter son appui pour une bonne participation des Eperviers à la compétition qui démarre le 19 janvier prochain, en leur dotant d'équipements nécessaires. C'est dans ce cadre que Gabriel Améyi, le président de la FTF et Didier Six, sélectionneur des Eperviers ont été conviés à une rencontre de travail au siège de Puma à Herzogenaurach.

"La rencontre que nous avons eue avec les responsables de Puma a tourné autour de la présentation de la nouvelle collection 2014, le plan de communication pour la CAN 2013, la gestion des équipements pendant cette compétition et les projets de développement", a indiqué Gabriel Améyi à l'issue de cette réunion à laquelle ont également assisté Messieurs Omar Perez Prieto et Régis Menoux, respectivement Manager Junior du service Sports Marketing de Puma International Division et Manager Senior du service Sports Marketing de Puma International Division et responsables des équipes nationales de football.

Depuis novembre 2011, le nouveau maillot home du Togo est jaune avec des bandes rouges horizontales sur le torse, l'arrière du col possède une bande rouge. Le logo de Puma est centré sur le torse tandis que le blason du Togo est sur la droite. L'épervier du Togo est présent sur le cœur.

"Les tenues ont été conçues pour maximiser les performances des joueurs sur le terrain. Le maillot épouse parfaitement et étroitement les formes du corps afin d'éviter les tirages de maillot de la part des adversaires, et le tissu utilisé est équipé de la technologie U.S.P Moisture Management de PUMA, qui améliore les performances corporelles en expulsant la sueur, en favorisant la circulation de l'air et en conservant le corps à une température idéale pour des performances de haut niveau", a indiqué Puma.

Pour arriver à ce résultat comme d'ailleurs pour ses autres équipes nationales partenaires, Puma a invité les artistes africains du Creative African Network (CAN) - son réseau permettant aux artistes d'Afrique de se connaître et de se faire connaître - à créer le graphisme qui devait apparaître sur les nouveaux maillots de



leurs équipes nationales. Tous les artistes ont puisé leur inspiration de leur propre pays, culture et traditions pour créer quelque chose de vraiment unique. C'est ainsi que pour le Togo, c'est l'artiste El Loko qui a eu l'honneur de dessiner le maillot des Eperviers.

En délicatesse en Ligue 1, le Paris Saint-Germain montre un tout autre visage en Champions League. Premier de son groupe, le club de la capitale pourrait bien rencontrer un cadreur européen en huitièmes de finale. Le PSG a-t-il fait une bonne affaire en terminant en tête de sa poule.

EQUIPE NATIONALE

Les Agents de joueurs appellent au dialogue

L'Association des Agents de joueurs du Togo a appelé, mardi, à une solution afin de permettre aux Eperviers de faire une bonne Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013.

L'Association des Agents de Joueurs du Togo dit "suivre avec une attention particulière la crise née au sein de l'Équipe Nationale à la suite du match international amical disputé le 14 novembre 2012 à Casablanca au Maroc et à la sortie médiatique du capitaine Emmanuel Adebayor par rapport aux problèmes de primes".

L'Association note que la sortie du capitaine, au lieu de faire avancer les choses comme il l'a souhaité, a plutôt créé une situation préjudiciable à la préparation de la Sélection nationale et compromet dangereusement sa prestation à la Coupe d'Afrique des Nations 2013 à la suite des interprétations malencontreuses qui en ont résulté.

L'Association appelle donc toutes les parties, notamment joueurs, staff, fédération et le gouvernement à œuvrer afin de trouver des solutions adéquates aux problèmes des joueurs.

"Le Togo doit aller à la CAN 2013 avec un seul objectif, celui de faire mieux que ses participations précédentes et, seul un règlement concerté des différents problèmes qui minent la Sélection nationale et l'organisation dans son ensemble peut permettre d'atteindre cet objectif", conclut le communiqué.

EUROPE/ LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG devra se méfier en 1/8e de finale

En délicatesse en Ligue 1, le Paris Saint-Germain montre un tout autre visage en Champions League. Premier de son groupe, le club de la capitale pourrait bien rencontrer un cadreur européen en huitièmes de finale. Le PSG a-t-il fait une bonne affaire en terminant en tête de sa poule.

Il est tout chaud et sort des fourneaux, voici le 131e numéro du JT Foot Mercato ! Au menu ce soir : Paris leader de son groupe en C1 : bonne affaire ou mauvaise nouvelle ? Après son triomphe contre Porto hier, le PSG accède aux huitièmes de finale en terminant en tête de sa poule. Une nouvelle pas si bonne quand on sait qu'il peut affronter le Real Madrid, Arsenal ou encore l'AC Milan. Des poids lourds du football européen. Quelles sont les chances de Paris ? Éléments de réponse dans ce numéro. Enfin, cap sur l'Angleterre pour découvrir un but du jour d'un futur espoir de Liverpool.

Man. City quitte l'Europe la tête basse

Éliminé de toute compétition européenne, Manchester City a battu un triste record à l'issue de la phase de poule et s'attire du coup les foudres de la presse anglaise.

C'est un record dont Manchester City se serait bien passé. Le voilà devenu le club anglais qui a obtenu le moins de points en Ligue des Champions depuis la création de la phase de poule en 1995. Avec seulement 3 points obtenus en six matches (3 nuls, 3 défaites), le riche City a de nouveau quitté la Ligue des Champions par la petite porte, et ne pourra même pas se consoler avec la Ligue Europa. Forcément, la presse anglaise n'y va pas de main morte ce matin pour blâmer les Citizens.

"Worst ever : la défaite à Dortmund fait de City l'équipe anglaise la plus faible de l'histoire", peut-on lire sur le site internet du Daily Mirror, qui fait un jeu de mots avec worst (qui en anglais signifie pire) et wurst (qui en allemand veut dire saucisse). The Sun est encore moins tendre : "les imbéciles de Man City boutés hors de l'Europe", lit-on. Dans les analyses, le constat est sévère mais juste : manque d'ambition dans le jeu et manque d'efficacité dans les deux surfaces. Il était difficile, voire impossible, dans ces conditions de repartir de Dortmund avec une victoire.

LIBYE/

Un nouvel entraîneur pour l'équipe nationale libyenne

Alain Giresse, 60 ans, Français, va devenir le sélectionneur d'une troisième équipe africaine après le Gabon et le Mali. Le président de la Fédération libyenne de football, Muftah Gouedar a confirmé la nouvelle.

L'équipe de la Libye a surpris un bon nombre de spectateurs la saison dernière en se qualifiant pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) alors que le pays était encore en guerre et sous la coupe de Mouammar Kadhafi.

Pour l'année sportive 2012-2013, le but d'Alain Giresse est de qualifier les "Chevaliers de la Méditerranée", 36e au dernier classement FIFA, pour les phases finales de la Coupe du monde de football 2014 au Brésil. Si cet objectif n'est pas atteint, son contrat de 25.000 euros mensuels ne sera pas renouvelé.

La Libye a bien commencé la saison 2012-2013 puisqu'elle a battu le Cameroun en phase de qualifications pour le Mondial 2014, mais elle fut ensuite éliminée par l'Algérie dans la course de la qualification pour la Can 2013.

MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN 2012

Meilleur joueur africain: Alexandre Song, Didier Drogba et Yaya Touré finalistes

Les Ivoiriens Didier Drogba, Yaya Touré et le Camerounais Alexandre Song sont les trois finalistes pour le titre de meilleur joueur africain de l'année 2012. La CAF a donc écarté le Sénégalais Demba Ba et le Ghanéen André Ayew. Le trophée sera remis le 20 décembre prochain à Accra.

Yaya Touré remportera-t-il un deuxième trophée de suite de meilleur joueur africain de l'année ? L'Ivoirien fait partie des trois finalistes pour l'édition 2012 aux côtés de son compatriote Didier Drogba et du Camerounais Alexandre Song.

Drogba a déjà été sacré en 2006 et 2009. Le joueur du Shanghai Shenhua peut rejoindre le Libérien George Weah et le Ghanéen Abedi Pelé au palmarès avec une troisième couronne.

De son côté, Song n'avait jamais atteint le podium. Il pourrait devenir le troisième Lion indomptable vainqueur de ce trophée de la CAF après Samuel Eto'o et Patrick Mboma (les autres Camerounais ont remporté un trophée que remettait le magazine France Football jusqu'en 1994).

Yaya Touré et Didier Drogba, vice-champions d'Afrique avec la

Côte d'Ivoire, partiront toutefois avec une longueur d'avance sur Alexandre Song, non-qualifié pour les CAN 2012 et 2013 avec le Cameroun et discret avec son nouveau club, le FC Barcelone.

La Confédération africaine de football (CAF) a par ailleurs écarté le Sénégalais Demba Ba et le Ghanéen André Ayew de sa liste finale. La CAF remettra le trophée lors d'une soirée de gala organisée le 20 décembre



prochain à Accra, au Ghana.

Steven Pienaar et les "égoïstes"

Déçu par la perspective de voir la CAN 2013 se dérouler en l'absence de pointures comme Steven Pienaar, Michael Essien et Emmanuel Adebayor, le président du comité d'organisation, Nonkonyana Mwelo, hausse le ton contre l'"égoïsme" de ces stars.

En tant que président du comité local d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations, Nonkonyana Mwelo est soucieux de la qualité du spectacle offert au public sud-africain. Aussi s'inquiète-t-il de l'absence annoncée de stars telles que Steven Pienaar, Michael Essien ou Emmanuel Adebayor, ces trois capitaines de sélections ayant annoncé leur retraite internationale. Dans un entretien accordé à la BBC, le responsable n'hésite pas à fustiger ces décisions, les qualifiant d'"égoïstes voire égo-centrique et oublieux du pays" d'où ils viennent. "Il n'est pas concevable qu'un joueur issu d'Afrique puisse dire qu'il donne la priorité à son club", a estimé Nonkonyana Mwelo. "C'est de l'égoïsme, rien d'autre, à mon avis. Il est temps d'insuffler à chaque

joueur de la fierté nationale." Et de viser plus particulièrement Steven Pienaar, qui avait fait part il y a deux mois de sa décision de prendre sa retraite internationale, son corps criant repos. "Je voudrais dire à Steven Pienaar qu'il ne doit pas oublier qu'il vient des ghettos d'Afrique du Sud. S'il est devenu une vedette, c'est parce que la Fédération sud-africaine a un jour détecté son talent et fait de lui ce qu'il est. Il n'aurait pas joué en Premier League s'il n'avait pas eu quelques sélections en équipe nationale", a plaidé Nonkonyana Mwelo, avant d'adresser un message au joueur d'Everton. "J'espère qu'il m'écoute. Je lui demande de reconsidérer sa position et de réintégrer l'équipe nationale." Asix semaines du coup d'envoi de la CAN, cet appel vient



sans doute trop tard mais a le mérite de mettre chaque joueur face à ses responsabilités.

Journée internationale des droits de l'homme

Une foire pour marquer l'évènement au Togo

Etonam Sossou

Pour associer tous les togolais à la célébration de la 64^{ème} journée internationale des droits de l'homme, le site du Palais des Congrès de Lomé va abriter du 10 au 12 décembre une foire. Organisée pour la première fois, la foire aux droits de l'homme est placée sous le thème : "inclusion et le droit de participer à la vie publique". Les conférences publiques, les jeux de société liés au thème de la journée, des visites et animation de stands, des émissions et jeux radiophoniques en direct, occupent l'essentiel du programme. L'objectif est d'amener le public togolais à s'approprier toutes les notions liées aux droits de l'homme.

Selon la ministre des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique, Mme Léonardina Rita Wilson-de Souza, c'est du fait de la transversalité des droits de l'homme



et de la thématique retenue, que le gouvernement a choisi de fêter l'évènement sous forme d'une foire.

En effet, le Plan de travail 2012 du projet "Consolidation de la paix et promotion des droits de l'homme" signé entre le ministère des droits de l'homme, le Programme des Nations pour le Développement

(PNUD) et le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) s'inscrit dans le cadre de ce programme conjoint et s'articule autour de plusieurs produits dont la promotion de la culture démocratique à travers la célébration des journées internationales dont celles des droits de l'homme.

Sécurité/Avec la nouvelle campagne de marquage

Le contrôle du flux d'armes en voie d'efficacité

Après mars 2012, le Togo a démarré pour une deuxième opération de marquage des armes le 04 décembre à la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Cette opération, selon le président de cette institution, le Col. Ali Nadjombé, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de l'Union Africaine visant "l'élimination de l'accumulation excessive des armes à feu en Afrique" financée par l'Union Européenne et géré par le Recsa. Il vient en appui aux dispositions de l'article 18 de la convention de la Cedeao.

Ainsi, le marquage des armes possédées par l'Etat et celles détenues légalement par des civils



contribue à la gestion et au contrôle efficace de réserve étatique. Il permet d'améliorer les méthodes de

recherche et de traçage des armes illégales. Aux termes de l'article 1er alinéa 6 de la convention de la CEDEAO, le marquage des armes est défini comme l'ensemble des inscriptions permettant l'identification d'une arme couverte par cette convention. L'article 18 de ladite convention fait obligation aux Etats membres de l'espace communautaire de procéder au marquage de leurs armes.

Cette nouvelle opération, permettra à l'armée et à la police de marquer davantage les armes appartenant à l'Etat et aux populations civiles. La CNLPAL a après la réception de la première vague de matériel entrepris des activités de sensibilisation à l'endroit des populations civiles, des forces de défense et de sécurité, des unités paramilitaires, des chefs traditionnels, bref de tous les acteurs concernés, afin que ceux-ci adhèrent au processus de marquage et d'enregistrement des armes.

Face aux contraintes de financement

Le Togo prépare ses jeunes promoteurs

Pour gagner le pari de l'emploi des jeunes, le gouvernement togolais s'est doté de différents instruments dont le Fonds d'Appui aux initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ). Pour mieux comprendre les rôles de cet établissement public, environ deux cent jeunes ont participé ce 06 décembre 2012, à Lomé à une journée de réflexion sur le thème : "le jeune entrepreneur face aux contraintes de financement".

Organisée par le FAIEJ, cette journée a donné à ces jeunes l'opportunité d'échanger sur la problématique du financement des initiatives économiques des jeunes. Plus spécifiquement, il s'était agi de débattre des défis et des sources des contraintes liées au financement des initiatives des jeunes. Aussi, avec l'aide des spécialistes des questions de l'emploi des jeunes, un accent a été mis sur la mobilisation des acteurs de promotion et de financement de l'entrepreneuriat des jeunes à travers un partenariat stratégique dynamique. "Au regard du parler d'acteurs d'institutions financières et de partenaires techniques et financiers, je crois que notre réflexion aboutira à dégager un consensus favorable à l'émergence d'un cadre privilégié pour le financement et le suivi des jeunes promoteurs d'entreprises", a souligné la ministre du



développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé. Entourée pour l'occasion de sa collègue du commerce et de la promotion du secteur privé, Bemadette Legzim Balouki, du représentant résident de la Banque Africaine de Développement, Serges N'Guessan, la directrice générale du FAIEJ, Céline Mivédor, ainsi que des représentants d'institutions bancaires et de micro finance.

Le FAIEJ, est un nouveau mécanisme de financement placé sous la tutelle du ministère développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et destiné à faciliter la création de microprojets d'emploi initiés par les jeunes

togolais. Ouvert à tout jeune ayant une idée de création d'emploi, le FAIEJ, ambitionne de financer les projets "pertinents, réalistes et réalisables" dans tous les secteurs d'activités, principalement le secteur agricole, la transformation agro alimentaire, la production céréalière, le secteur de l'artisanat, le secteur des technologies de l'information et de la communication, sans oublier celui des énergies renouvelables ou encore le commerce. Outre le financement des projets, le FAIEJ prévoit également le renforcement des capacités des jeunes à gérer les crédits qu'ils auront contractés afin de rentabiliser leurs entreprises. Des formations pré et post entreprise seront notamment dispensés à l'intention des jeunes porteurs de projets.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1141 DE LOTO BENZ DU 28 NOVEMBRE 2012

Le tirage de Loto Benz de ce mercredi 05 Décembre 2012 porte le N°1142.

Le tirage de mercredi dernier a permis, à de nombreux parieurs de la LONATO de remporter d'importantes sommes d'argent. Ainsi, à ANIE et LOME, des gros lots ont été enregistrés.

L'opérateurs 2461 basé à ANIE a recensé un lot de 500.000F CFA.

A LOME, les points 7003 et 6366 ont enregistré respectivement un lot de 500.000F CFA et un lot de 750.000 F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1142 de LOTO BENZ du mercredi 05 Décembre 2012

Numéro de base

12

88

77

69

06



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.